



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Slovaquie

Question écrite n° 103962

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur une montée inquiétante du nationalisme en Slovaquie. Fin août, la presse internationale s'est faite écho des nombreuses attaques racistes contre les minorités hongroises en Slovaquie. Les insultes verbales sont désormais transformées en attaques physiques, notamment des agressions contre les personnes parlant le hongrois à la fin du mois d'août. La situation, bien que condamnée par le Premier ministre, M. Robert Fico, semble se pérenniser. La présence du parti nationaliste slovaque au sein de la coalition issue des élections du 17 juin dernier ne permet pas non plus une clarification nette de la situation. En effet, le leader du parti nationaliste slovaque, M. Jan Slota, réitère des déclarations hostiles aux minorités. Une telle situation appelle une action concertée de la part de tous les pays de l'Union européenne afin que toutes les minorités puissent vivre librement, sans être inquiétés, en Slovaquie. À défaut d'une condamnation claire et d'une action résolue de la part du Gouvernement slovaque pour garantir les droits des minorités, l'Union européenne devra réagir. En conséquence, il lui demande quelles actions il compte entreprendre en faveur du respect des droits des minorités en Slovaquie.

Texte de la réponse

À l'occasion de sa visite à Paris, le 16 octobre dernier, M. Jan Kubis, ministre slovaque des affaires étrangères, a confirmé que le gouvernement de son pays était pleinement attaché au respect de ses engagements européens et internationaux, notamment s'agissant du respect des droits des personnes issues de minorités et, plus particulièrement, des ressortissants slovaques d'origine hongroise. Il convient de souligner que la minorité hongroise en Slovaquie est bien intégrée au sein de la société locale grâce au plein accès à la citoyenneté slovaque aussi bien s'agissant du droit de vote que d'éligibilité. Par ailleurs, le SMK (parti de la coalition hongroise), avec un résultat de 11,6 % aux dernières élections législatives, est bien représenté au sein du Parlement avec un groupe de 20 députés sur un total de 150 ; il a été d'ailleurs associé à l'exercice du pouvoir de 1998 à 2006. Il bénéficie de ce fait d'une représentation parlementaire proportionnelle à son poids démographique dans le pays (10 % de la population). Enfin, dans les régions du Sud principalement peuplées de slovaques d'origine hongroise, le bilinguisme est autorisé au sein des administrations ainsi qu'au sein du système scolaire et universitaire (notamment à l'Université de Komarno). L'entrée au sein du gouvernement du parti national slovaque (SNS), dont le leader M. Slota a eu dans un passé récent des propos magyarophobes, ainsi que l'agression non avérée d'une étudiante hongroise à Nitra (la police a pu établir qu'en réalité la jeune femme avait inventé l'incident pour pouvoir échapper à un examen universitaire) avaient provoqué, cet été, le regain de certaines tensions entre Bratislava et Budapest. Toutefois, la réaction des autorités slovaques a été rapide : au lendemain de l'annonce de cette agression supposée, le Premier ministre, M. Fico, a dénoncé toutes les formes d'extrémisme et d'intolérance et a été suivi quelques jours plus tard par le parlement slovaque qui, à travers un vote rassemblant la grande majorité des partis, y compris le SNS, a adopté une déclaration condamnant toute forme de racisme. En outre, les autorités des deux pays ont multiplié les rencontres de haut niveau pour calmer les esprits, renouer les fils du dialogue en vue de consolider les relations de voisinage et s'efforcer de surmonter dans un esprit d'ouverture et de réconciliation les difficultés liées à un passé commun

complexe. Les relations bilatérales entre les deux pays semblent désormais apaisées et revenues à la normale. Il n'est d'ailleurs plus signalé d'incidents à caractère xénophobe tels que ceux qui ont été fomentés par des groupuscules d'extrême-droite dans les deux pays l'été dernier.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103962

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9471

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2611